

Johnson & Johnson publie une déclaration le 11 octobre sur le verdict californien en faveur de la défense

Le 11 octobre 2019

New Brunswick, New Jersey – Nous compatissons avec les personnes atteintes de cancer et nous comprenons que les patients et leurs familles cherchent des réponses. Les faits sont clairs : la poudre pour bébés de Johnson est sûre; elle ne contient pas d’amiante et ne cause pas le cancer, comme en témoignent plus de 40 ans de preuves scientifiques. Il s’agit du deuxième verdict sur le talc en faveur de Johnson & Johnson en trois jours.

###